

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE 22 MAI 2007 À 20 H, AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
ALAIN-PAGÉ**

SONT PRÉSENTS : M. le maire André Hénault
M^{me} la conseillère Louise Savignac
MM. les conseillers Jean-Pierre Beaulieu, Claude
Bélanger, Robert Bibeau, Robert Groulx et Guy
Rondeau

Les membres du conseil présents forment le quorum sous la présidence
de M. le maire André Hénault.

ÉGALEMENT PRÉSENTS : M. François Thériault, directeur général
et secrétaire-trésorier
M^{me} Michèle Desfossés, secrétaire

LA SÉANCE EST OUVERTE

2007-05-4330

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE l'ordre du jour suivant soit et est adopté comme suit :

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAL

Aucun

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

4.0 SECRÉTARIAT

4.1 Liste des comptes à payer

4.2 Lettre de démission de M. Sylvain Daneault – Pompier
volontaire

4.3 Embauche de M. Mathieu Légaré – Pompier volontaire

4.4 Compte rendu de la réunion de la commission de la
protection de la personne et de la propriété tenue le
10 mai 2007

4.5 Cours d'instructeur II – Inscription de M. Serge Dufresne

4.6 Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare – Entente
intermunicipale – Protection contre les incendies – Période
2008 à 2017

4.7 Les Autobus Gaudreault inc. – Soumission navette minibus
Festival Mémoire et Racines

- 4.8 Contrat de la Corporation Transport MRC Joliette 2008
Renouvellement
- 4.9 Embauche monitrices – Camp de jour – Service des loisirs
- 4.10 Aménagement d'un ilot sur la rue Pierre-Mercure
- 4.11 Aménagement du parc Jeanne-Sauvé – Autorisation pour
appels d'offres

5.0 SERVICES TECHNIQUES

- 5.1 Procès-verbal de la réunion du comité consultatif
d'urbanisme tenue le 14 mai 2007
- 5.2 Embauche étudiant – Surveillance – Application du
règlement d'arrosage
- 5.3 Règlement 965-2007 – Infrastructures prolongement de la
rue Louis-Vadeboncoeur – Adoption
- 5.4 Règlement 963-2007 – Prévoyant de nouvelles normes
concernant l'utilisation des pesticides – Adoption
- 5.5 Règlement 966-2007 – Plans, devis et travaux de
réaménagement du centre Alain-Pagé et des pistes cyclables
Adoption
- 5.6 Demande de modification au zonage – Partie du lot 298

6.0 REQUÊTES

- 6.1 Théâtre Advienne que pourra – Théâtre d'été dans les
jardins de la Maison Antoine-Lacombe – Demande de
subvention
- 6.2 Le Groupe Scout de Saint-Charles-Borromée inc.
Demande pour un ordinateur et des épinglettes de la
municipalité de Saint-Charles-Borromée
- 6.3 Association régionale des familles d'accueil de Lanaudière
Demande d'aide financière
- 6.4 Club BMX de Crabtree – Course internationale UCI
Demande de commandite
- 6.5 Restaurant-Bar Rhino's César – Tenue d'événements
extérieurs – Demande d'autorisation

7.0 INFORMATION

- 7.1 Service de la prévention des incendies – Rapport du mois
d'avril 2007
- 7.2 MRC de Joliette – Règlement 240-2007 modifiant le
schéma d'aménagement de la municipalité régionale de
comté de Joliette
- 7.3 MRC de Joliette – Résolution 89-05-2007 – Nomination au
conseil d'administration du CLD Joliette
- 7.4 MRC de Joliette – Procès-verbaux de la séance ordinaire
du 8 mai 2007

7.5 Régie intermunicipale de police de la région de Joliette
Procès-verbal séance du 11 avril 2007

8.0 AUTRES SUJETS

- 8.1 Fondation de l'Académie Antoine-Manseau – Demande d'utilisation – Terrain de balle du parc du Bois-Brûlé
- 8.2 Municipalité de Saint-Jacques – Protocole d'entente relative à un plan d'entraide mutuelle pour la protection incendie
- 8.3 Addenda n° 1 – Entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie avec la Municipalité de Saint-Jacques – Demande de réponse automatique
- 8.4 Convention entre la Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA) et la Municipalité de Saint-Charles-Borromée – Approbation
- 8.5 Municipalité de Saint-Jacques – Résolution 156-2007 Formation de trois pompiers
- 8.6 Ajout flèche de virage à gauche – Feu de circulation rue de la Visitation coin chemin du Golf
- 8.7 Les Scouts du district de Lanaudière inc. – Demande d'affichage sur le babillard de la Municipalité
- 8.8 Jardin français Maison Antoine-Lacombe – Travaux de construction d'une clôture – Autorisation

ADOPTÉE

2007-05-4331

LISTE DES COMPTES À PAYER

ATTENDU les registres des chèques des fournisseurs du 8 au 22 mai 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget et dans les règlements d'emprunt;

Sur la proposition de Robert Bibeau

Appuyée par Claude Bélanger

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à faire le paiement des dépenses suivantes :

- chèques des fournisseurs n^{os} 15 657 à 15 723, du 8 au 22 mai 2007, pour un montant de 123 569,45 \$;

Le tout tel qu'il apparaît sur les registres des chèques des fournisseurs.

ADOPTÉE

2007-05-4332

LETTRÉ DE DÉMISSION DE M. SYLVAIN DANEULT – POMPIER VOLONTAIRE

ATTENDU la lettre de démission de M. Sylvain Daneault, datée du 2 mai 2007;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité prennent acte de la démission de M. Sylvain Daneault, pompier volontaire, à compter du 2 mai 2007, comme en fait foi sa lettre de démission;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Sylvain Daneault, Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-05-4333

EMBAUCHE DE M. MATHIEU LÉGARÉ – POMPIER VOLONTAIRE

ATTENDU le rapport SI-07-10 préparé par le directeur du Service de la prévention des incendies, daté du 14 mai 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil embauchent M. Mathieu Légaré à titre de pompier junior à compter du 23 mai 2007 et de fixer sa période de probation à douze (12) mois;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-05-4334

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE
LA PROTECTION DE LA PERSONNE ET DE LA PROPRIÉTÉ
TENUE LE 10 MAI 2007**

ATTENDU le compte rendu de la réunion de la commission de la protection de la personne et de la propriété tenue le 10 mai 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité acceptent le compte rendu de la commission de la protection de la personne et de la propriété du 10 mai 2007 comme il a été rédigé;

QUE les membres du conseil de la municipalité acceptent l'offre de la compagnie Chrysler pour l'ajout d'une garantie prolongée pour le camion Dodge Nitro 2007, pour un montant de 1 840 \$;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder aux achats suivants :

- Scie à chaîne « cutters edge »	Aréo-feu	3 086 \$
- Tuyau 13/4	CMP Mayer	3 204 \$
- Génératrice	Réparation Lanaudière	495 \$
- Lumière de toit		± 500 \$

QUE le Service de la prévention des incendies de la MRC de D'Autray soit autorisé à utiliser le compresseur à air respirable situé à la caserne de Saint-Charles-Borromée, moyennant le paiement de 250 \$ par mois et la signature d'un protocole d'entente;

QUE les membres du conseil de la municipalité acceptent l'offre de service de la firme Hydro Météo, au montant de 1 440 \$ plus taxes, afin de retirer les arbres dans la rivière L'Assomption suite au glissement de terrain du 72, rue Louis-Vadeboncoeur;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies.

ADOPTÉE

2007-05-4335

COURS D'INSTRUCTEUR II – INSCRIPTION DE M. SERGE DUFRESNE

ATTENDU le rapport SI-07-11 préparé par le directeur du Service de la prévention des incendies, en date du 14 mai 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent M. Serge Dufresne à s'inscrire au cours Instruction II au collège Montmorency et que la Municipalité défraye les coûts d'inscription de 295 \$, ainsi que les autres dépenses sur présentation des pièces justificatives, conditionnellement à la réussite du cours;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies.

ADOPTÉE

2007-05-4336

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE
ENTENTE INTERMUNICIPALE – PROTECTION CONTRE LES
INCENDIES – PÉRIODE 2008 À 2017**

ATTENDU que les membres du conseil de la municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, lors de leur séance du 7 mai 2007, acceptaient de renouveler l'entente intermunicipale relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services par la Municipalité de Saint-Charles-Borromée;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité approuvent le protocole d'entente préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier en date d'avril 2007, relatif à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services à la municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, pour la période s'échelonnant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2017;

QUE le maire M. André Hénault et le directeur général et secrétaire-trésorier M. François Thériault soient et sont autorisés à signer ladite entente;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Yvon Ducharme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare et Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies.

ADOPTÉE

2007-05-4337

**LES AUTOBUS GAUDREULT INC. – SOUMISSION NAVETTE
MINIBUS FESTIVAL MÉMOIRE ET RACINES**

ATTENDU la soumission présentée par Les Autobus Gaudreault inc. en date du 10 mai 2007, concernant la location de minibus;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité acceptent l'offre de l'entreprise Les Autobus Gaudreault inc. au montant de 924 \$, taxes en sus, pour la location de minibus les 27 et 28 juillet 2007, dans le cadre du Festival Mémoire et Racines;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Chantal Gaudette du Service à la clientèle pour Les Autobus Gaudreault inc., à M. Gilles Pitre, directeur de Mémoire et Racines et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-05-4338

**CONTRAT DE LA CORPORATION TRANSPORT MRC
JOLIETTE 2008 – RENOUELEMENT**

ATTENDU que la Corporation Transport MRC Joliette doit procéder au renouvellement de son contrat de service avec le Groupe Gaudreault;

ATTENDU que les membres du conseil jugent important de maintenir un service de transport en commun dans la municipalité de Saint-Charles-Borromée et dans l'agglomération de Joliette;

ATTENDU que les membres du conseil sont d'accord pour renouveler le contrat de transport de la Corporation Transport MRC Joliette;

ATTENDU que les membres du conseil ont donné leurs orientations au représentant de la municipalité;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité mandatent M. Robert Groulx, conseiller et président du conseil d'administration de la Corporation Transport MRC Joliette, pour négocier les clauses en vue du renouvellement du contrat entre la Corporation Transport MRC Joliette et le transporteur actuel le Groupe Gaudreault;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Lucie Paquin, directrice générale de la Corporation Transport MRC Joliette.

ADOPTÉE

EMBAUCHE MONITRICES – CAMP DE JOUR – SERVICE DES LOISIRS

ATTENDU le rapport SL-07-18 préparé par M^{me} France Rivest, coordonnatrice du Service des loisirs, le 19 mai 2007;

2007-05-4339

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Jean-Pierre Beaulieu
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil entérinent l'embauche de Sarah-Ève Morin et Tania L. Grenier, à titre de responsables du Service de garde à compter du 23 mai 2007, au taux horaire en vigueur;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} France Rivest, coordonnatrice du Service des loisirs et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-05-4340

AMÉNAGEMENT D'UN ILOT SUR LA RUE PIERRE-MERCURE

ATTENDU le rapport SL-07-16 préparé par la coordonnatrice du Service des loisirs, en date du 22 mai 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent l'achat et l'installation d'un banc et d'une poubelle dans l'espace vert de la rue Pierre-Mercure, le tout pour une dépense d'environ 1 500 \$;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} France Rivest, coordonnatrice du Service des loisirs et à M. Jean-Pierre Héту, surintendant de la Division des travaux publics.

ADOPTÉE

2007-05-4341

AMÉNAGEMENT DU PARC JEANNE-SAUVÉ – AUTORISATION POUR APPELS D'OFFRES

ATTENDU les orientations prises lors de la tenue du lac-à-l'épaule les 11, 12 et 13 octobre 2006;

ATTENDU les résultats du sondage effectué auprès des résidants du secteur du parc Jeanne-Sauvé;

ATTENDU le rapport SL-07-17 préparé par la coordonnatrice du Service des loisirs, en date du 22 mai 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget à même le fonds de parcs;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à :

- faire exécuter en régie les travaux d'aménagement des sections A et B prévues au plan d'aménagement du parc Jeanne-Sauvé, pour une dépense d'environ 58 500 \$;
- faire des appels d'offres pour la fourniture de mobilier urbain, d'un module de jeux, de balançoires, de jeux à ressorts et d'une pelleteuse;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} France Rivest, coordonnatrice du Service des loisirs et à M. Jean-Pierre Héту, surintendant de la Division des travaux publics.

ADOPTÉE

2007-05-4342

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 14 MAI 2007

ATTENDU le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 14 mai 2007;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 14 mai 2007 soit et est adopté comme il a été rédigé.

ADOPTÉE

2007-05-4343

EMBAUCHE ÉTUDIANT – SURVEILLANCE – APPLICATION DU RÈGLEMENT D'ARROSAGE

ATTENDU le rapport ST-07-13 préparé par le coordonnateur de la Division génie et urbanisme le 22 mai 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Jean-Pierre Beaulieu
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil embauchent M. Jean-François Gravel à titre d'étudiant patrouilleur pour faire respecter le règlement d'arrosage et, au besoin, de l'affecter aux Services techniques et de fixer à 14,63 \$ le salaire horaire et la période d'embauche à environ douze (12) semaines;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Denis Girard, coordonnateur de la Division génie et urbanisme et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-05-4344

RÈGLEMENT 965-2007 – INFRASTRUCTURES PROLONGEMENT DE LA RUE LOUIS-VADEBONCOEUR – ADOPTION

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par M. le conseiller Robert Bibeau, lors de la séance ordinaire tenue le 7 mai 2007;

ATTENDU que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement 965-2007 et renoncent à sa lecture;

ATTENDU que M. le maire André Hénault a expliqué l'objet, la portée et les conséquences de l'adoption du règlement;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le règlement 965-2007 décrétant la confection des plans et devis et l'exécution des travaux de fondation de rue, d'aqueduc, d'égout pluvial non conventionnel, d'asphaltage et d'éclairage dans le prolongement de la rue Louis-Vadeboncoeur, pour un montant de cinq cent soixante-deux mille dollars (562 000 \$), ainsi que l'emprunt d'une somme n'excédant pas cinq cent soixante-deux mille dollars (562 000 \$) soit et est adopté comme il a été rédigé;

Le texte du règlement 965-2007 se retrouve dans le livre des règlements.

ADOPTÉE

2007-05-4345

**RÈGLEMENT 963-2007 – PRÉVOYANT DE NOUVELLES
NORMES CONCERNANT L'UTILISATION DES PESTICIDES
ADOPTION**

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par M. le conseiller Guy Rondeau, lors de la séance ordinaire tenue le 7 mai 2007;

ATTENDU que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement 963-2007 et renoncent à sa lecture;

ATTENDU que M. le maire André Hénault a expliqué l'objet, la portée et les conséquences de l'adoption du règlement;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Louise Savignac
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le règlement 963-2007 abrogeant le règlement 919-2005 et prévoyant de nouvelles normes concernant l'utilisation des pesticides soit et est adopté comme il a été rédigé;

Le texte du règlement 963-2007 se retrouve dans le livre des règlements.

ADOPTÉE

2007-05-4346

**RÈGLEMENT 966-2007 – PLANS, DEVIS ET TRAVAUX DE
RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE ALAIN-PAGÉ ET DES PISTES
CYCLABLES – ADOPTION**

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par M. le conseiller Guy Rondeau, lors de la séance ordinaire tenue le 7 mai 2007;

ATTENDU que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement 966-2007 et renoncent à sa lecture;

ATTENDU que M. le maire André Hénault a expliqué l'objet, la portée et les conséquences de l'adoption du règlement;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Jean-Pierre Beaulieu
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le règlement 966-2007 décrétant la confection des plans et devis et l'exécution des travaux de réaménagement des locaux du centre Alain-Pagé et de la piste cyclable (chemin Sansregret et parc Maria-Goretti), pour un montant de deux cent quatre-vingt-dix mille dollars (290 000 \$), ainsi que l'emprunt d'une somme n'excédant pas deux cent quatre-vingt-dix mille dollars (290 000 \$) soit et est adopté comme il a été rédigé;

Le texte du règlement 966-2007 se retrouve dans le livre des règlements.

ADOPTÉE

**DEMANDE DE MODIFICATION AU ZONAGE – PARTIE DU
LOT 298**

Ce dossier est transmis au comité consultatif d'urbanisme pour étude et recommandation.

2007-05-4347

**THÉÂTRE ADVIENNE QUE POURRA – THÉÂTRE D'ÉTÉ
DANS LES JARDINS DE LA MAISON ANTOINE-LACOMBE
DEMANDE DE SUBVENTION**

ATTENDU que la présentation à l'été 2006 d'une pièce de théâtre dans le jardin français de la Maison Antoine-Lacombe s'est avérée un succès;

ATTENDU que les membres du conseil sont d'avis que la tenue d'un tel événement est un excellent moyen de promotion pour la municipalité;

ATTENDU que les membres du conseil désirent encourager les buts visés par la réalisation d'une telle activité;

ATTENDU que les responsables de l'événement se sont engagés à assurer la municipalité d'une visibilité unique;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE les membres du conseil de la municipalité accordent une subvention de 3 000 \$ au Théâtre Advienne que pourra, dans le cadre du projet de représentations de la pièce de théâtre D'Artagnan et les Mousquetaires dans le jardin français à la Maison Antoine-Lacombe;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Audrey Thériault du Théâtre Advienne que pourra et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

LE GROUPE SCOUT DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE INC.
DEMANDE POUR UN ORDINATEUR ET DES ÉPINGLETTES
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE

ATTENDU la lettre de M. André La Vallée du Groupe Scout de Saint-Charles-Borromée inc., datée du 11 mai 2007;

2007-05-4348

Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Louise Savignac
Il est résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à remettre au Groupe Scout de Saint-Charles-Borromée inc. :

- 100 épinglettes de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée pour échanger lors du rassemblement du mois de juillet dans la région de l'Outaouais;
- un des ordinateurs que la Municipalité de Saint-Charles-Borromée prévoit se départir le cas échéant;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. André La Vallée, adjoint au chef de groupe.

ADOPTÉE

ASSOCIATION RÉGIONALE DES FAMILLES D'ACCUEIL DE
LANAUDIÈRE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Les membres du conseil prennent connaissance de la lettre de l'Association régionale des familles d'accueil de Lanaudière concernant une demande d'aide financière.

Après discussion et compte tenu que cette demande ne rencontre pas les critères de notre politique de dons et subventions, il est décidé de ne pas y donner suite.

CLUB BMX DE CRABTREE – COURSE INTERNATIONALE
UCI – DEMANDE DE COMMANDITE

Les membres du conseil prennent connaissance de la lettre du Club BMX de Crabtree concernant une demande de commandite.

Après discussion et compte tenu que cette demande ne rencontre pas les critères de notre politique de dons et subventions, il est décidé de ne pas y donner suite.

2007-05-4349

RESTAURANT-BAR RHINO'S CÉSAR – TENUE D'ÉVÉNEMENTS
EXTÉRIEURS – DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU la lettre de M. Éric F. Lemieux du Restaurant-Bar Rhino's César, datée du 8 mai 2007, concernant la tenue de deux événements à l'extérieur;

ATTENDU que l'exposition de voitures de collection et de motos dans le stationnement du Restaurant-Bar Rhino's César ne doit occasionner aucun inconvénient pour le voisinage;

**Sur la proposition de Claude Bélanger
Appuyée par Louise Savignac
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent les propriétaires du Restaurant-Bar Rhino's César à tenir dans le stationnement du Rhino's César situé au 197, rue de la Visitation, les événements suivants :

- une exposition de voitures de collection le samedi 9 juin 2007, de 12 h à 19 h et en cas de pluie, le 7 juillet 2007;
- une exposition de motos le samedi 1^{er} septembre 2007, de 12 h à 19 h et en cas de pluie, le 8 septembre 2007;

QUE la présente autorisation soit conditionnelle à ce qu'il :

1. ne se vende pas de bière dans le stationnement;
2. n'y ait pas de « show de boucane »;
3. n'y ait pas de vrombissement de moteurs;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Éric F. Lemieux du Restaurant-Bar Le Rhino's César et Jean-Luc Gélinas, directeur adjoint du corps de police de la région de Joliette.

ADOPTÉE

Information

INFORMATION

- Service de la prévention des incendies – Rapport du mois d'avril 2007
- MRC de Joliette – Règlement 240-2007 modifiant le schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté de Joliette
- MRC de Joliette – Résolution 89-05-2007 – Nomination au conseil d'administration du CLD Joliette
- MRC de Joliette – Procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 mai 2007
- Régie intermunicipale de police de la région de Joliette – Procès-verbal du 11 avril 2007

2007-05-4350

**FONDATION DE L'ACADÉMIE ANTOINE-MANSEAU
DEMANDE D'UTILISATION – TERRAIN DE BALLE DU PARC
DU BOIS-BRÛLÉ**

ATTENDU la lettre de M. Roger Desrochers, secrétaire de la Fondation de l'Académie Antoine-Manseau, datée du 18 mai 2007, concernant une demande pour utiliser le terrain de balle du parc du Bois-Brûlé;

ATTENDU la disponibilité du terrain de balle du parc du Bois-Brûlé;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil autorisent la Fondation de l'Académie Antoine-Manseau à utiliser le terrain de balle du parc du Bois-Brûlé, le samedi 2 juin 2007, pour la tenue de leur tournoi;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roger Desrochers, secrétaire de la Fondation de l'Académie Antoine-Manseau et à M^{me} France Rivest, coordonnatrice du Service des loisirs.

ADOPTÉE

2007-05-4351

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES – PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIVE À UN PLAN D'ENTRAIDE MUTUELLE POUR LA PROTECTION INCENDIE

ATTENDU que par la résolution 155-2007, les membres du conseil de la municipalité de Saint-Jacques acceptaient le projet de protocole d'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie, préparé par le Service de la prévention des incendies de la municipalité de Saint-Charles-Borromée;

Sur la proposition de Robert Groulx

Appuyée par Guy Rondeau

Il est résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil de la municipalité acceptent le protocole d'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie avec la Municipalité de Saint-Jacques;

QUE le maire M. André Hénault et le directeur général et secrétaire-trésorier M. François Thériault soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente à intervenir entre les deux Municipalités;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Josée Philibert, directrice générale de la Municipalité de Saint-Jacques et à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies.

ADOPTÉE

2007-05-4352

ADDENDA N^o 1 – ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'AIDE MUTUELLE POUR LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES – DEMANDE DE RÉPONSE AUTOMATIQUE

ATTENDU que par la résolution 2007-05-4351, les membres du conseil de la municipalité acceptaient de signer une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie avec la Municipalité de Saint-Jacques;

ATTENDU que le Service de la prévention des incendies de la municipalité de Saint-Charles-Borromée couvre le territoire de la municipalité de Sainte-Marie-Salomé;

ATTENDU qu'il y a lieu de détailler les modalités d'application pour une demande d'assistance automatique, en vertu du schéma de couverture de risques, pour une partie du territoire de la municipalité de Sainte-Marie-Salomé;

ATTENDU que les membres du conseil de la municipalité sont d'accord pour modifier le plan d'aide mutuelle signé avec la Municipalité de Saint-Jacques, afin d'y prévoir l'application d'une demande d'assistance automatique;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie, intervenue entre la Municipalité de Saint-Charles-Borromée et la Municipalité de Saint-Jacques, soit modifiée de manière à y inclure une demande d'assistance automatique, en vertu du schéma de couverture de risques, pour une partie du territoire de Sainte-Marie-Salomé;

QUE les modalités d'application pour une demande d'assistance automatique, en vertu du schéma de couverture de risques, soient celles établies à l'addenda n° 1 de l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie entre les deux parties;

QUE le maire M. André Hénault et le directeur général et secrétaire-trésorier M. François Thériault soient et sont autorisés à signer ledit addenda n° 1 pour et au nom de la Municipalité;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Josée Philibert, directrice générale de la Municipalité de Saint-Jacques et à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies.

ADOPTÉE

2007-05-4353

**CONVENTION ENTRE LA CENTRALE DES APPELS
D'URGENCE CHAUDIÈRE-APPALACHES (CAUCA) ET LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE – APPROBATION**

ATTENDU la recommandation 19 CPPP 07 à l'effet de renouveler l'entente pour la répartition avec la centrale CAUCA;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité acceptent les termes de la convention à intervenir avec la Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA), concernant la répartition des appels du Service de la prévention des incendies;

QUE le maire M. André Hénault et le directeur général et secrétaire-trésorier M. François Thériault soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité la convention à intervenir entre la Municipalité de Saint-Charles-Borromée et la Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Louis Lacroix, directeur général de la centrale CAUCA et Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES – RÉOLUTION 156-2007
FORMATION DE TROIS POMPIERS

ATTENDU la résolution 156-2007 de la Municipalité de Saint-Jacques, concernant une demande de formation de trois pompiers volontaires;

2007-05-4354

ATTENDU que les coûts de formation ont été établis par le Centre de formation du Service de la prévention des incendies de Saint-Charles-Borromée;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil de la municipalité entérinent le coût de 560 \$ par participant quant à la formation de trois pompiers de la municipalité de Saint-Jacques;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies.

ADOPTÉE

2007-05-4355

AJOUT FLÈCHE DE VIRAGE À GAUCHE – FEU DE
CIRCULATION RUE DE LA VISITATION COIN CHEMIN DU
GOLF

ATTENDU le rapport du coordonnateur de la Division génie et urbanisme, concernant la pertinence de modifier le feu de circulation au coin de la rue de la Visitation et du chemin du Golf;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de Jean-Pierre Beaulieu
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent les travaux de modification du feu de circulation à l'intersection de la rue de la Visitation et chemin du Golf en vue de réinstaller la flèche de virage à gauche, le tout pour une dépense d'environ 1 500 \$;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Denis Girard, coordonnateur de la Division génie et urbanisme.

ADOPTÉE

2007-05-4356

LES SCOUTS DU DISTRICT DE LANAUDIÈRE INC. – DEMANDE
D’AFFICHAGE SUR LE BABILLARD DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU la lettre de M^{me} Silvie Forget, publiciste pour le comité du Camporee 2007, concernant la possibilité d'affichage sur le babillard de la rue de la Visitation;

ATTENDU que le coût de fabrication des enseignes est d'environ 600 \$;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent les Scouts du District de Lanaudière inc. à publiciser la tenue du Camporee 2007 sur le babillard de la rue de la Visitation, en autant qu'ils assument les coûts pour la fabrication des enseignes;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Silvie Forget, du comité Camporee 2007.

ADOPTÉE

2007-05-4357

**JARDIN FRANÇAIS MAISON ANTOINE-LACOMBE – TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE – AUTORISATION**

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent la construction d'une clôture à la limite sud-est du jardin français de la Maison Antoine-Lacombe, le tout pour une dépense d'environ 2 500 \$;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Denis Girard, coordonnateur de la Division en génie et urbanisme.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE : 20 h 50

(Signé) André Hénault

André Hénault
Maire

(Signé) François Thériault

François Thériault, urb. M.A.
Directeur général et secrétaire-trésorier